

Procès verbal de  
**l'assemblée de département d'histoire**  
**Jeudi 30 mai, de 16h45 à 18h30**  
**Salle de conseil Lettres**

**Enseignants :**

**Présents :** Sophie Baby, François Jarrige, Perrine Kossman, Laurence Mercuri, Hervé Mouillebouche, Odile Roynette, Philippe Salvadori, Christian Stein, Stéphane Gacon, Alain Rauwel, Philippe Poirrier, Sabine Lefebvre, Hervé Mazurel, Laurine Drut, Léo Rosell, Etienne Kogan. Arnaud Fossier (visio).

**Excusés :** Jean Vigreux, Martine Clouzot, Jérôme Loiseau, Baptiste Rameau.

**Étudiants :**

**Présents :** Lyssandre Baron, Léa Valfort, Dorian Sonival, Lea Drezet, Honorine Dubief, Benoit Federico.  
En visio : Victor Davezies, Marie Hérard, Hugo Lallement

Secrétaire de séance : Sophie Baby

**16h45 à 17h30 : conseil restreint aux enseignants**

- Rappel sur la mise à jour du site internet
- Responsabilité
  - o L1 : Philippe Salvadori élu à l'unanimité
  - o L3 : Arnaud Fossier élu à l'unanimité
  - o DEF (documentation et expression française) : Thomas Bouchet élu à l'unanimité

**17h30-18h30 : conseil de département**

**Conseil de perfectionnement :**

- Master : 1<sup>er</sup> conseil prévu en juin ; mais il faudrait vérifier que ce conseil a bien été validé par le conseil de l'UFR.
- Licence :
  - o Présidente : Sophie Baby
  - o Responsables d'année : Philippe Salvadori, Christian Stein, Arnaud Fossier, François Jarrige
  - o Extérieurs : Violette Richard-Andrieu  
Christophe Cailleaux
  - o Représentants étudiants : 4 (1 par niveau), Lyssandre Baron et Léa Valfort. Les 2 autres seront choisis après les élections étudiantes de l'automne 2023 (représentants des L1 et L2).

Élection de la composition du conseil à l'unanimité.

Point technique concernant la « seconde chance » pour le CC : le rattrapage écrit servira de rattrapage autant pour le CC que pour le CT.

Élections étudiantes : mercredi 23 octobre pour un conseil de département fin octobre. Candidatures du 30 septembre au 21 octobre.

Statut AJAC pour la L3 AMC : accepté. Mais pas pour les « crédits ». (Les étudiants AJAC qui ont quelques matières à repasser en L2 pourront être autorisés à suivre les cours de L3 AMC ; en revanche, pour les étudiants qui auraient validé leur S4 et pas leur S3, il ne sera pas possible de suivre les cours de S6 d'AMC sans avoir suivi le S5 ; on peut leur conseiller de profiter de ce semestre libre pour faire un stage professionnalisant.)

Actualisation du règlement intérieur :

- vérification des modifications proposées au dernier conseil sur le conseil de perfectionnement
- mode d'élection des étudiants : sur proposition des étudiants, nouvelle formulation adoptée : « elles doivent être paritaires et comporter un nombre de membres au moins égal à la moitié des postes à pourvoir. »

Discussion autour du nouveau CAPES :

- Présentation des projets du ministère par C. Stein.
- Programmes : 8 questions ouvertes d'histoire et 8 questions ouvertes de géographie.
- CAPES 2025 ancien format (M2) garanti. Mais ouverture CAPES nouveau format (L3) dès 2025 ?
- 2026 : maintien d'un CAPES ancien format ? Répartition des postes entre les 2 concours ?
- En l'état actuel des choses, C. Stein considère que sans moyens supplémentaires assez conséquents, il sera difficile de préparer deux CAPES en même temps et insiste sur le fait que la moitié du chantier dépend des ressources disponibles en géographie. À partir de la session 2026 la situation changera avec extinction programmée du master MEEF, dont les heures consacrées à la préparation du CAPES relèvent de l'UFR et devraient donc (?) lui revenir. Pour l'heure, il met en garde de ne pas faire aux étudiants de L3 des promesses que nous ne serions pas en mesure de tenir et de les condamner à ne faire que de la figuration lors d'une éventuelle session 2025 du nouveau CAPES.
- Optimisme de C. Stein contrebalancé par le réalisme de Ph. Salvadori, notamment sur le budget des préparations au concours, qui ne sont pas tous gérés par l'UFR. Ph. Salvadori insiste sur la nécessité de prévoir l'éventualité d'une ouverture de concours nouveau format en 2025, et de faire savoir que nous sommes en mesure d'assurer cette formation. L'accompagnement des étudiants désireux de se présenter au nouveau CAPES en L3 pourrait prendre la forme d'exercices corrigés.